N° 2.

L'an mil huit cent vingt cinq le huit
Janvier dix heures du matin, Sardirant nous Charles
Antoine Marie Ledoux adjoint, faisant par délégation
de M. Le Maire la fonctions d'officier de l'Etat Civil de
la ville de Lens, arrondissement d'Hebertille Département
de la somme sont comparus Louis Vulphy Sebastien
Dolicque agé de trente neuf ans et Joseph Dolicque agé de
vingt sept ans tous deux tisserands demeurants en cette
commune, Lesquels nous ont déclaré que Vulphy Alexandre
Dolicque leur père agé de soixante neuf ans ancien
Batelamier domicilié en cette commune étoit
décédé en son domicille ce jourdhui le jourdhier une
heure de relevée Lequel né à Rue fils de feu
Nicolas Dolicque et de feu Genevieve Lequeux
veuf de Marie Louise Gabrielle Morgnier : Lecture faite
du présent acte de Dite la déclarante l'ont signé avec nous.

L. Dolicque J. Dolicque

Ledoux